

<b>Sujet</b> (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	<b>Directives 2008</b>	<b>Cadre EIAP            Août 2018</b>	<b>Recommandations Chambre Consultative            FAJE (6.6.2017)</b>
---	------------------------	--	--

<b>1.1.</b> <b>Direction taux de supervision            activités</b>	30%	20% annualisé	30% par structure pour une structure 48 places : 60% de présence soit 15 % par groupe
<b>1.2.</b> <b>Taux d'encadrement – lettre a)</b>	4-6 ans (1P-2P) 1 adulte pour 12 enfants 80% formés, dont 2/3 ES (école supérieure)	1P-2P (4-6 ans) 12 enfants 1 pro  13 à 24 enfants : 1 pro et 1 APE  25 à 36 enfants : 1 pro et 2 APE  37 à 48 enfants : 2 pros et 2 APE  49 à 60 enfants : 2 pros et 3 APE  <b>Exceptions :</b> <b>Pause de midi :</b> 1 pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE.  <b>Ouverture et fermeture :</b> encadrement peut être confié à 1 APE si le nombre d'enfants est égal ou inférieur à 12.	1P-4P (4-8 ans) 1 adulte pour 12 enfants 80% de professionnels

<b>Sujet</b> (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	<b>Directives 2008</b>	<b>Cadre EIAP Août 2018</b>	<b>Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)</b>
<b>Lettre b)</b>	6-10 ans (3P-6P) 12 enfants 1 pro  13-24 enfants : 1 pro et 1 auxiliaire  25-36 enfants : 1pro et 2 aux  37-48 enfants : 2 pros et 2 aux.  49-60 enfants : 2 pros et 3 aux.  ...	3P-6P (6-10 ans) 15 enfants <b>(+ 3 enfants par rapport à 2008)</b> 1 pro  16-30 enfants : <b>(+ 6 enfants ./ 2008)</b> 1 pro et 1 APE  31-45 enfants : <b>(+ 9 enfants ./ 2008)</b> 1 pro et 2 APE  46-60 enfants : <b>(+ 12 enfants ./ 2008)</b> 2 pros et 2 APE  61-75 enfants : <b>(+ 15 enfants ./ 2008)</b> 2 pros et 3 APE  ...  <b>Exceptions :</b> <b>Pause de midi :</b> 1 pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE.  <b>Ouverture et fermeture :</b> encadrement peut être confié à 1 APE si le nombre d'enfants est égal ou inférieur à 12.	1P-4P (6-8 ans) 1 adulte par groupe de 1 à 12 enfants 80% de professionnels

<b>Sujet</b> (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	<b>Directives 2008</b>	<b>Cadre EIAP            Août 2018</b>	<b>Recommandations Chambre Consultative            FAJE (6.6.2017)</b>
<b>Lettre c)</b>	10-12 ans (7P -8P)  15 enfants 1 pro  16-30 enfants : 1 pro et 1 auxiliaire  31-45 enfants : 1 pro et 2 aux.  46-60 enfants : 2 pros et 2 aux.  61-75 enfants : 2 pros et 3 aux.	7P-8P (10 à 12 ans)  18 enfants <b>(+ 3 enfants par rapport à 2008)</b> 1 pro  19-36 enfants : <b>(+ 6 enfants ./ 2008)</b> 1 pro et 1 APE  37-54 enfants : <b>(+ 9 enfants ./ 2008)</b> 1 pro et 2 APE  55-72 enfants : <b>(+ 12 enfants ./ 2008)</b> 2 pros et 2 APE  73-90 enfants : <b>(+ 15 enfants ./ 2008)</b> 2 pros et 3 APE	1 adulte par groupe de 1 à 15 enfants répartition : 80% de professionnels – 20% d’auxiliaires
<b>1.2.            h) TTHPE (temps de travail hors            présence enfants)</b>	Ne peut pas être inférieur à 10%	10% affecté par la direction, annualisé	10%, socle minimal

<b>Sujet</b> (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	<b>Directives 2008</b>	<b>Cadre EIAP            Août 2018</b>	<b>Recommandations Chambre Consultative            FAJE (6.6.2017)</b>
<b>2.2. Organisation des locaux et aménagements techniques</b> <b>Aménagements</b>  <b>a) Surface</b>  <b>b) Isolation phonique</b>  <b>c) Sanitaires</b>          <b>d) Possibilités de s'isoler</b>  <b>Local réservé au personnel</b>          <b>Espaces de détente</b>	2 m2  -  1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire.  1 WC et 1 lavabo pour adultes si plus de 25 enfants accueillis  Espace fermé pour entretien  + de 48 places d'accueil  Doivent être disponibles	2 m2  Attention particulière  1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire  1 WC et 1 lavabo jusqu'à 10 adultes présents simultanément, ensuite normes féd.  Direction doit bénéficier d'un espace fermé pour entretien  Au-delà de 10 adultes présents simultanément.  Locaux organisés de manière à permettre que des espaces soient disponibles	3 m2  Vitale  1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par quinzaine supplémentaire  1 WC et 1 lavabo pour adultes dès 25 places d'accueil  Dès 24 places d'accueil  3 m2 par enfant

<b>Sujet</b> (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	<b>Directives 2008</b>	<b>Cadre EIAP</b> <b>Août 2018</b>	<b>Recommandations Chambre Consultative</b> <b>FAJE (6.6.2017)</b>
<b>4.4. Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et d'INTEGRATION</b>	Exigences pédagogiques, éducatives et organisationnelles	Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et <b>d'intégration</b>	
<b>Réflexions</b>			
<b>LAJE - Missions</b>			La LAJE confie à l'accueil parascolaire les missions décrites à l'article 3a, à savoir une mission éducative, et une mission sociale et préventive
<b>Considérer l'enfant dans sa globalité</b>			Importance à considérer l'enfant quel que soit son âge dans sa globalité. Ses besoins fondamentaux restent les mêmes à titre individuel mais doivent être intégrés dans une structure collective qui fait cohabiter des groupes d'enfants d'âge, de conditions de cultures différentes dans un espace par définition restreint. Ajoutons que suivant son âge, un enfant peut être amené à passer plus de temps dans une structure d'accueil qu'à l'école (en 1 -2P les enfants ont congé 3 à 4 demi -journées par semaine.

11.09. 2018

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
1.1. Direction taux de supervision activités	30%	20% annualisé	30% par structure pour une structure 48 places : 60% de présence soit 15 % par groupe
1.2. Taux d'encadrement lettre a)	1P-2P (4-6 ans) 1 adulte pour 12 enfants 80% Pro - 20% APE Pro = (2/3 niveau tertiaire-1/3 niveau secondaire II)	1P-2P (4-6 ans) 1 adulte pour 12 enfants 13 à 24 enfants : 1 pro et 1 APE  25 à 36 enfants : 1 pro et 2 APE  37 à 48 enfants : 2 pros et 2 APE  49 à 60 enfants : 2 pros et 3 APE <u>Exceptions :</u> Pause de midi : 1 Pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE.	1P-4P (4-8 ans) 1 adulte pour 12 enfants 80% Pro - 20% APE
Lettre b)	3P-6P (6-10 ans) 1 Pro pour 12 enfants	3P-6P (6-10 ans) 1 Pro pour 15 enfants (+ 3 enfants)	5P-8P (8-12 ans) 1 adulte pour 15 enfants 80% Pro – 20% APE

<b>Sujet</b> (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	<b>Directives 2008</b>	<b>Cadre EIAP            Août 2018</b>	<b>Recommandations Chambre Consultative            FAJE (6.6.2017)</b>
	13-24 enfants : 1 Pro et 1 APE  25-36 enfants : 1Pro et 2 APE  37-48 enfants : 2 Pro et 2 APE  49-60 enfants : 2 Pro et 3 APE  ...	16-30 enfants : <b>(+ 6 enfants)</b> 1 Pro et 1 APE  31-45 enfants : <b>(+ 9 enfants)</b> 1 pro et 2 APE  46-60 enfants : <b>(+ 12 enfants)</b> 2 pros et 2 APE  61-75 enfants : <b>(+ 15 enfants)</b> 2 pros et 3 APE  ... <u>Exceptions :</u> Pause de midi : 1 pro présent dans l'institution, encadrement peut être constitué uniquement d'APE.	
<b>Lettre c)</b>	7P-8P (10 à 12 ans) 1 Pro pour 15 enfants  16-30 enfants : 1 Pro et 1 APE  31-45 enfants : 1 Pro et 2 APE.  46-60 enfants : 2 Pro et 2 APE	7P-8P (10 à 12 ans) 1 Pro pour 18 enfants <b>(+ 3 enfants)</b>  19-36 enfants : <b>(+ 6 enfants)</b> 1 Pro et 1 APE  37-54 enfants : <b>(+ 9 enfants)</b> 1 pro et 2 APE  55-72 enfants : <b>(+ 12 enfants)</b> 2 pros et 2 APE	5P-8P 8 à 12 ans) 1 adulte pour 15 enfants  80% Pro – 20% APE

Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
	61-75 enfants : 2 Pro et 3 APE	73-90 enfants : <b>(+ 15 enfants)</b> 2 Pro et 3 APE	
<b>1.2.</b> <b>h) TTHPE (temps de travail hors présence enfants)</b>	Ne peut pas être inférieur à 10%	10% affecté par la direction, annualisé	10%, socle minimal
<b>2.2. Organisation des locaux et aménagements techniques</b> <b>Aménagements</b> <b>a) Surface</b>  <b>b) Caractéristiques générales</b> isolation phonique  <b>c) Sanitaires</b>         <b>d) Possibilités de s'isoler</b>  <b>Local réservé au personnel</b>	2 m2    chaque enfant a un espace individuel 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire 1 WC et 1 lavabo pour adultes si plus de 25 enfants accueillis Espace fermé pour entretien dès 48 places d'accueil, espace	2 m2 pas de dimension minimum pour le repas  Attention particulière chaque enfant a un espace individuel ou collectif 1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par dizaine d'enfants supplémentaire  1 WC et 1 lavabo jusqu'à 10 adultes présents simultanément, ensuite normes fédérales Espace fermé pour entretien voir synergie avec l'école  Au-delà de 10 adultes présents simultanément	3 m2  Vitale  1 WC - 1 lavabo jusqu'à 15 enfants, puis 1 WC - 1 lavabo par quinzaine supplémentaire 1 WC  1 lavabo pour adultes dès 25 places d'accueil  Dès 24 places d'accueil, espace réservé



Sujet (articles et alinéa selon réf. Cadre EIAP août 2018)	Directives 2008	Cadre EIAP Août 2018	Recommandations Chambre Consultative FAJE (6.6.2017)
Espaces de détente	réservé	lieux de repos pour les 1-2P coin devoirs pour les 3-8P	
4.4. Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et d'INTEGRATION	Exigences pédagogiques, éducatives et organisationnelles	Exigences pédagogiques, éducatives, organisationnelles et <b>d'intégration</b>	
LAJE - Missions			La LAJE confie à l'accueil parascolaire les missions décrites à l'article 3a, à savoir une mission éducative, et une mission sociale et préventive
Considérer l'enfant dans sa globalité			Importance à considérer l'enfant quel que soit son âge dans sa globalité. Ses besoins fondamentaux restent les mêmes à titre individuel mais doivent être intégrés dans une structure collective qui fait cohabiter des groupes d'enfants d'âge, de conditions de cultures différentes dans un espace par définition restreint. Ajoutons que suivant son âge, un enfant peut être amené à passer plus de temps dans une structure d'accueil qu'à l'école (en 1 -2P les enfants ont congé 3 à 4 demi -journées par semaine.